

→ L'EFFICACITÉ DES SECOURS : UNE VOLONTÉ COMMUNE



VEHICULE D'INTERVENTION
EN MILIEU PERILLEUX

18

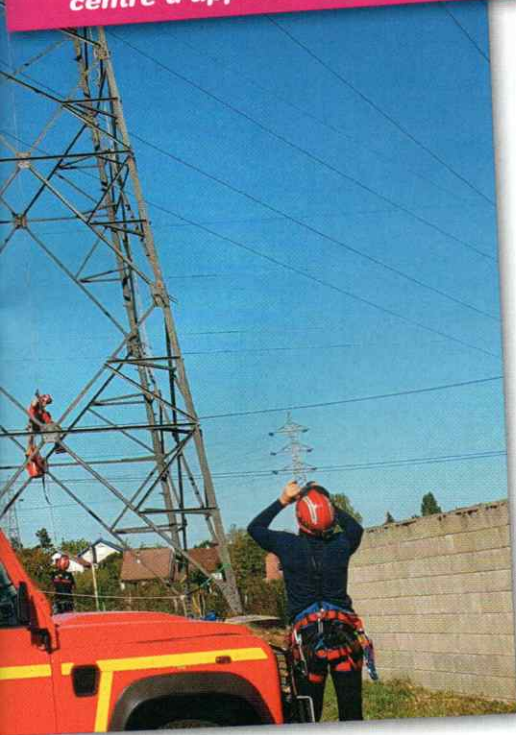
En 2015, le club Besançon Vol Libre (BVL) et le SDIS 25 entament une collaboration pérenne pour prévenir les risques liés à la pratique du parapente et améliorer les modalités de secours aux parapentistes.

Comptant cinq sites de pratique en périphérie immédiate du centre ville et plus de 75 licenciés, la ville de Besançon est en effet propice au développement de cette activité mais les décollages sont souvent techniques et l'augmentation du nombre de pratiquants peut s'accompagner d'une dangerosité accrue. Les interventions fréquentes des sapeurs pompiers du GRIMP (*groupe d'intervention en milieu périlleux*) ont par ailleurs montré que des améliorations pourraient permettre de gagner un temps précieux ; des rencontres mutuelles et des entraînements communs ont donc été mis en place régulièrement pour mieux se connaître et adopter les bons réflexes.

Mieux se connaître pour mieux secourir

Nos sites de pratique sont rarement situés en bord de route et faciles d'accès avec un camion d'intervention, même tout terrain. Or le délai d'inter-

Un code spécifique pour dénommer une intervention de « accident de vol libre » a même été créé par le centre d'appel des pompiers



vention des secours peut être primordial dans la prise en charge d'un blessé. Un repérage des chemins piétons et des accès secondaires a donc été réalisé ensemble sur place dès 2015 pour éditer un topoguide à destination des quatre équipages du GRIMP du Doubs, illustré par des photos, complété par des consignes (*hauteur maximale, proximité d'une zone de regroupement des moyens, pose possible d'un hélicoptère...*) et des coordonnées GPS.

Ainsi désormais tous les décollages et atterrissages de Besançon et de sa proximité sont répertoriés dans la cartographie du SDIS.

Ces mêmes informations ont été actualisées sur les panneaux d'information FFVL installés à l'entrée de chaque site de pratique, afin que tous utilisent les mêmes éléments de langage et qu'il n'y ait pas de confusion sur les lieux d'un accident.

Un code spécifique pour dénommer une intervention de « *saccident de vol libre* » a même été créé par le centre d'appel des pompiers pour déterminer immédiatement les bons moyens à engager : personnel formé, transport adapté, matériel d'escalade, brancard adapté aux chemins forestiers avec système de treuil...

Des rappels ont été transmis aux pilotes pour apprendre à passer un message efficace : comment signaler une victime et quelles informations donner par exemple. Il a été aussi donné consigne de prévenir les secours en cas d'accident ne nécessitant pas leur intervention afin d'éviter des déplacements et la mobilisation de moyens inutiles. Enfin les pompiers ont insisté sur la nécessité de définir un point de regroupement des moyens de secours en cas d'intervention pour accueillir et guider les professionnels sur site.

Enfin, une session de découverte du matériel de vol libre a été animée par des pilotes pour expliquer comment réduire au maximum les dommages au suspentage et aux sellettes, notamment en cas de secours dans les arbres et d'hélicoptère. Des essais de secours avec différentes techniques d'approche et d'accroche ont été réalisés en caserne et en forêt pour mettre au point un protocole d'intervention le plus adapté possible (*privilégier l'utilisation des maillons plutôt que de couper les suspentes, prêter attention au parachute de secours...*). Du matériel usagé a été laissé à disposition des formateurs des différents groupes du GRIMP du département pour que les entraînements soient reproduits régulièrement dans plusieurs centres.

Adapter les bons réflexes pour prévenir les risques

En cas d'arbrissage, le sur-accident est bien connu et malheureusement encore courant. Les sapeurs pompiers du Doubs ont donc proposé aux pilotes de leur enseigner comment se mettre en sécurité en attendant les secours et éviter les chutes. Des démonstrations en forêt ont donc été organisées pour apprendre à choisir une branche solide et s'y accrocher (*ateliers de réalisation de nœuds*).

Un choix de matériel adapté (*mousquetons, corde, sifflet...*) a également été proposé par ces professionnels pour équiper individuellement chaque pratiquant qui le souhaite avec l'aide financière du club. BVL s'est d'ailleurs également doté d'un kit de matériel de secours et de « *débranchage* » mis à disposition de tous dans

un local accessible et proche des sites principaux. Un pilote formé en escalade a prévu de former les pilotes cet hiver pour compléter le dispositif.

Un rappel des bonnes pratiques a été dispensé : comment signaler sa présence, économiser ses efforts, garder une radio ou un téléphone à portée de main pour appeler les secours, que faire du secours en cas d'hélicoptère... Des logiciels de localisation par le GPS des téléphones portables ont été proposés aux pilotes pour pouvoir signaler sa position précisément, même en dehors des sites connus et désormais répertoriés.

Des entraînements réguliers du GRIMP sont ouverts aux parapentistes pour coller à la réalité et pour que les pratiques progressent encore et se transmettent au plus grand nombre.

Des thématiques spécifiques sont abordées, comme dernièrement le risque électrique des lignes à haute tension : le GRIMP 25 et des pilotes de BVL ont assisté ensemble à une formation organisée par un prestataire d'Engie pour connaître les dangers spécifiques électriques, savoir identifier les pylônes, identifier les précautions à prendre pour donner l'alerte et secourir (*appeler l'astreinte Engie pour couper et dévier le courant, mettre à la terre le matériel de secours, prévoir une technique d'éloignement des câbles pour la descente en rappel...*).

Ces trois années de collaboration ont donc été fructueuses de part et d'autres puisque les membres du GRIMP ont amélioré leurs techniques de secours pour l'adapter au maximum aux spécificités du vol libre ; les services de secours ont ainsi répondu à un besoin de la population en développement dans le département. Les pilotes du club ont, de leur côté, acquis des connaissances et des gestes utiles en cas d'incident, qui pourront leur permettre de gagner un temps précieux ou de prévenir des risques de sur-accident.

Enfin, mieux se connaître, c'est aussi mieux travailler ensemble, mieux se comprendre et donc améliorer ensemble la sécurité de notre pratique.

Alexandrine Laluc 